

N.B. Le service est lieu à Orlando, Floride, le 11 Sept 97 sur l'initiative du pasteur Julsaint conformément à l'ordre de l'étend. Le Seigneur nous a mis au pasteur dans la nuit du 2 oct. 97 il a agréé le service. Le 11 au matin cet arc-en-ciel apparaît sur le programme en témoignage de ce fait. Hère de l'écriture Genèse 8:22-23; 9:11-16.

LE SERVICE DE JEÛNE DE LA DIASPORA Programme

- I. 6h.a.m.
a) Rencontre en privé des pasteurs présents. Past. Emmanuel Julsaint leur communique le programme, sollicite leur participation spirituelle selon l'inspiration du St-Esprit, et ils passent un moment de prière pour confesser leurs propres péchés à Dieu.
b) Aussi à 6h précises, l'un des dirigeants commence le service en saluant l'assemblée. Il explique le but de ce jeûne, fait des recommandations sur la façon de se comporter. Il informe les gens qu'on pourra sortir au cours du service si c'est vraiment urgent et qu'un moment sera accordé à l'assistance vers les 3h.p.m pour que certains puissent partager avec l'assemblée tout message spécial qu'il ou qu'elle aurait reçu du Seigneur pour la circonstance.
 - II. Après leurs propres prières de confession à Dieu, les pasteurs viendront tous ensemble prendre place sur la chaire. Le pasteur de l'église d'accueil salue l'assistance et lui souhaite la bienvenue
 - III. Un dirigeant conduit l'assemblée debout dans la lecture en commun de sept psaumes tirés de la sélection préparée.
 - IV. Un dirigeant conduit l'assemblée assise pour entonner sept cantiques tirés de la sélection préparée. Une prière individuelle d'un membre de l'assemblée est suivie de chaque cantique Il précisera que ces prières c'est uniquement pour réclamer la présence du StEsprit dans ce jeûne, du commencement à la fin.
 - V. Un dirigeant fait lire par l'assemblée debout et dans un esprit de prière la prière de Daniel. Daniel 9:3-19.
 - VI. Un dirigeant prépare l'assemblée pour la confession des péchés individuels en chantant un cantique tiré de la sélection. Chacun priera à voix basse ou en secret.
 - VII. Après les prières individuelles de confession, plusieurs pasteurs, l'un après l'autre, prendront la parole pour faire un exposé de la situation d'Haïti. Ils s'introduiront eux-mêmes. L'objectif sera de conscientiser l'assistance sur le sort du pays.
 - VIII. Quand le dernier pasteur aura fini, le dirigeant fera entonner quelques couplets d'un cantique de la sélection avant de céder la place au past. E. Julsaint pour la présentation des sept (7) péchés-abominations du peuple haïtien devant l'Eternel. Le pasteur suivra un rituel déterminé et un protocole spécial.
 - IX. Après l'exposé des sept (7) péchés-abominations du peuple devant l'Eternel et la demande du pardon divin, le privilège sera accordé à quiconque dans l'assemblée a un message spécial à donner de la part de l'Esprit de Dieu à monter la chaire pour le délivrer au peuple. Après chaque message, un cantique sera entonné jusqu'au dernier messenger spécial.
 - X. Le temps qui reste sera couvert par des cantiques, des psaumes, et des prières jusqu'à 5h p.m.
 - XI. A 5h, le past. Julsaint sera introduit pour remercier l'assistance et les media, le pasteur et l'église-hôte, les autres pasteurs présents et les dirigeants. Il présentera ses collaborateurs et fera des recommandations à la communauté pour ce qui concerne le future. Le service sera terminé par une grande prière commune.
- A. Psaumes sélectionnés: a) 5,6,12,13,22,25,31, b) 38,42,44,51,55,56,57, c) 60,64,74,78,79,80,88.
B. Cantiques sélectionnés—recueil des Chants d'Espérance: a) 6,38,43,51,55,61,75. b) 89,100,114,116, 118, 123, 125 c) 127, 296 fr.; 54 fr.; 161 fr.; 198 fr. 291 fr. 295 fr.